



Vu pour être annexé à la
délibération en date
du 10 octobre 2012

P.O.S. approuvé le 25 novembre 1991

P.O.S. modifié en dernier lieu le 15 février 2012

P.L.U. arrêté le 15 février 2012

P.L.U. approuvé le 10 octobre 2012

Le Maire

	UZPA		A - Equipement de quartier
	UZPB		B - Ouvrage d'assainissement enterré
	UZPBa		Implantation à l'Alignement
	UZPP		Implantation à l'Alignement ou en Retrait
	Limite de zone et de ZAC		Largeur d'emprise de voirie
	Limite du Plan de Prévention du Risque Inondation		Largeur d'emprise de cheminements piétonniers
	Ilot constructible affecté à l'habitation, aux commerces et aux équipements		Hauteur Plafond des constructions (NGF)
	Ilot constructible affecté aux activités, aux bureaux, aux installations liées à l'exploitation du domaine ferroviaire		Emprise réelle au sol au sens du P.P.R.I. à l'intérieur du pré-mètre du P.P.R.I.
	Ilot à vocation portuaire		Limite de hauteur plafond des constructions
	Espaces publics		
	1 - Place du Belvédère		
	2 - Square de quartier		
	3 - Place de la Gare		
	4 - Place de la Seine		
	Espace public planté existant (Square du 19 Mars 1962)		

